

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE

Lundi 7 juillet 2014 à 20 H 30

Convocation : 30/06/2014

Affichage : 09/07/2014

**Etaient présents** : Mesdames Josette PAILLARD, Joss BERNARD, Régine EMBAREK, Valérie QUEUCHE, Céline MAUCHAMP, Martine ALBAN, Nadine BOUTER-TURILLON et Messieurs Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Florian DARCQ, Christophe THEVENOT, Ludovic GERBER, Patrice PROST

**Procuration** : Jocelyne DUVAL à Ludovic GERBER

**Secrétaire de séance** : M. Christophe THEVENOT

Après lecture faite par Monsieur le Maire du procès-verbal du 10 juin 2014, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Affaires générales**

Ecran mobile – subvention

- Motion AMF pour diminution des dotations état
- Convention CG 39 pour fibre Haut débit
- Pétition fermeture Lycée Le Corbusier

Vente de terrain ZI

### **Questions diverses**

### **Affaires générales**

#### **Ecran mobile - subvention**

M. Ferrand fait part aux membres du Conseil municipal de la réunion qui s'est tenue entre les responsables de l'écran mobile (URFOL) et les futurs partenaires potentiels (Foyers ruraux de Dampierre, Fraisans et Salans – Commune de Fraisans – CCJN). A partir de septembre 2014 par une durée de 9 mois, 2 films pourraient être projetés à la salle culturelle des Forges (15h30 et 20h30) le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. La commune de Fraisans a proposé la mise à disposition de la salle, la subvention serait alors prise en charge par Jura-Nord (à faire valider en Conseil communautaire en septembre). M. le Maire propose de verser une subvention au Foyer Rural de Dampierre afin de couvrir les frais de communication (en remplacement de la subvention versée jusqu'à maintenant au titre de l'écran mobile). Une décision sera prise au prochain Conseil Municipal dans le cadre du vote des subventions.

#### **Motion AMF pour diminution des dotations état**

Un courrier a été adressé par l'Association des Maires de France (AMF) à toutes les mairies afin de voter une motion en direction du gouvernement visant à l'alerter solennellement des conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

Après débat, le Conseil municipal vote à l'unanimité des présents cette motion.

## **Convention du Conseil Général du Jura pour fibre haut débit**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du renouvellement de la convention avec le Conseil Général du Jura concernant l'occupation du domaine privé de la commune (Armoire située place Gaulard) par la fibre haut débit. Cette fibre avait été posée initialement par l'entreprise Connectic 39.

Après débat, le Conseil municipal autorise à l'unanimité des présents, le Maire à signer cette convention.

## **Pétition fermeture Lycée Le Corbusier**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la pétition reçue de la part du Proviseur, des enseignants et parents d'élèves contre la fermeture du lycée le Corbusier de Lons-le-Saunier. Le Conseil municipal après délibération décide avec 8 voix pour et 7 abstentions, la signature de cette pétition par la commune.

## **Vente de terrain ZI**

M. Ferrand présente un compte-rendu de la commission Économie :

M. Guyotte souhaite acquérir la parcelle n°355 dans la zone industrielle afin d'y construire un bâtiment de 600 m<sup>2</sup> pour une activité de mécanique automobile.

Le Conseil Municipal accepte avec 13 voix pour et 2 abstentions, de vendre cette parcelle à M. Guyotte.

L'entreprise LOMP (sous réserve budgétaire) souhaite acquérir la parcelle n°349 afin d'y construire un bâtiment pour son activité de mécanique générale.

Le Conseil municipal à l'unanimité des présents, accepte de vendre cette parcelle à l'entreprise LOMP.

Le Conseil municipal fixe à l'unanimité des présents, le tarif à 8€/m<sup>2</sup>. Il précise également que les frais de notaire restent à la charge de l'acquéreur. Les frais de géomètre, pour un éventuel bornage, seront à la charge de la commune. Les terrains sont vendus en l'état non viabilisés. Si aucune construction n'est réalisée dans un délai de deux ans la commune pourra récupérer ces terrains.

## **QUESTIONS DIVERSES**

1. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du remboursement de GROUPAMA d'un montant de 269.55 € concernant le sinistre du camion, route de Besançon (feux tricolores). Le Conseil municipal accepte ce remboursement à l'unanimité des présents.
2. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Thomas Lebon souhaite faire une partie de ses stages de découverte pour l'année scolaire 2014-2015 avec les agents de la commune. Thomas Lebon a déjà effectué 5 semaines de stage cette année et a donné entière satisfaction.  
Les membres du Conseil municipal donnent leur accord pour 10 semaines de stage de découverte au sein de la commune.

Par ailleurs compte tenu de la manière de servir de Thomas, le Conseil municipal vote à l'unanimité des présents, une gratification de 250 € sous forme de bon cadeau pour les 5 semaines effectuées.

3. M. Gounand informe le Conseil municipal qu'une vente de bois a été effectuée par l'ONF sans demander à la commune si elle souhaitait fixer un prix de retrait. Des précisions seront demandées. De plus, M. Gounand proposera au nouveau garde, aux membres du Conseil municipal et à la commission une visite des bois de Dampierre en septembre.
4. Un courrier de sensibilisation contre l'ambrosie a été reçu à la mairie. M. Gounand s'étonne de ne pas trouver trace de cette plante aux endroits indiqués par le Conseil général du Jura.
5. M. Gounand demande s'il est prévu de lancer les travaux de réfection aux Minerais suite à l'enfouissement des réseaux. Monsieur le Maire précise que le drain doit être remplacé auparavant et que les travaux seront lancés à l'automne.
6. Mme Embarek demande des précisions sur l'implication de la commune et notamment des élus dans l'organisation de la fête du village. Monsieur le Maire précise que la commune s'investi pour l'apéritif et les feux d'artifice mais que chacun peut aider comme il le souhaite pour les autres activités de la journée dans le cadre de l'association de la Fête qui est maître d'œuvre de cette journée.
7. M. Gounand informe le Conseil municipal que pour cause de mauvais temps, les feux d'artifices n'ont pas pu être tirés. Les économies réalisées serviront pour les feux de la fête du village de l'année prochaine.
8. Mme Embarek a participé à la réunion du Relais d'Assistantes Maternelles et présente les résultats de l'enquête qui sont satisfaisants du point de vue des familles et des assistantes maternelles, par rapport aux activités, à l'accueil...
9. Mme Bernard souhaite la remise en service du passage piétonnier (trage) entre la place du village et le city-stade afin d'y faciliter l'accès pour les jeunes du village. Le Conseil municipal décide de solliciter un géomètre afin d'établir un levé topographique permettant le piquetage de ce passage pour le réhabiliter.
10. M. Thevenot interroge le Conseil municipal sur l'utilité d'un abonnement WIFI à la salle polyvalente. La commission Associations interrogera les utilisateurs de la salle des associations sur leur usage de l'internet en salle polyvalente afin de confirmer ou pas cet abonnement.
11. M. Darcq informe le Conseil municipal qu'il a reçu une demande du Président du Comité de la Fête pour un local afin d'y stocker les différents jeux construits pour la fête. Les sous-sols de l'école sont évoqués. Cette mise à disposition doit se faire dans le cadre du transfert de la gestion du bâtiment à la CCJN qui fera l'objet d'une convention. Une partie du local devra alors être conservé pour la commune.
12. M. Darcq informe le Conseil municipal que la commission Jeunesse se réunira de nouveau le jeudi 10 juillet pour finaliser la réflexion sur la mise en

place de jeux extérieurs à Châteauneuf.

13. M. Darcq informe le Conseil municipal que le flyer d'inscription pour les cartes jeunes sera distribué avec le bulletin municipal. Le coupon sera à remettre en mairie avant le 11 août prochain avec le règlement.
14. M. Darcq informe le Conseil municipal que chaque enfant de 10 à 16 ans recevra une convocation pour la future assemblée générale de l'association Évolution Jeunesse qui se tiendra le 29 août 2014.
15. Mme Paillard demande si une permanence sera mise en place durant les congés de Mme Botta pour la distribution des cartes de bus avant la rentrée scolaire. Monsieur le Maire précise qu'une permanence est effectivement prévue. Les dates et horaires seront communiqués ultérieurement.
16. M. Prost demande si une réflexion est envisagée sur la gestion de la circulation rue du Tissage comme cela avait été évoqué par les riverains lors de la réunion publique de campagne. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que ce point sera mis à l'ordre du jour de la future commission Voirie.
17. Mme Queuche demande si le dossier concernant le co-voiturage avait évolué. M. Ferrand répond qu'aucune information nouvelle n'a été reçue de la part du Conseil général du Jura qui pilote cette action.
18. M. Ferrand s'interroge sur le coût des travaux autour des bâtiments Jura-Nord. Il souligne que des ajouts de travaux ont été décidés sans la validation formelle du Conseil municipal (démolition du mur, création du cheminement piéton,...). Monsieur le Maire confirme en effet que les décisions ont été prises en cours de chantier suite aux opportunités qui se présentaient. Les problèmes de réseau d'assainissement relèvent du SIAR. Même si les dépenses restent justifiées il est en effet préférable de les faire valider par le Conseil au préalable à qui un bilan sera effectué.

La séance est levée à 23 H30